

Éléments de conclusions par "usage" :

le désherbage du maïs : avec le retrait du marché de l'atrazine en 2003, le bruit de fond observé dans les eaux superficielles et souterraines de la région devraient se résorber. D'autres herbicides ont également fréquemment été décelés dans les eaux superficielles : il s'agit du métolachlore, de l'alachlore, de l'acétochlore (famille des amides), du bentazone et du diméthénamide. Ces derniers, moins rémanents que l'atrazine, sont généralement mis en évidence à la suite des traitements avec l'observation de pics à la suite d'épisodes pluvieux suivant les traitements. L'utilisation des substances actives de la famille des sulfonilurées (sulcotrione,...) augmentera vraisemblablement. Le métolachlore est remplacé par le son isomère actif le S-métolachlore qui sera utilisé à des doses plus faibles.

le désherbage des céréales d'hiver : plusieurs herbicides ont été décelés dans les eaux superficielles et souterraines. La problématique récurrente est liée à l'utilisation d'isoproturon et dans une moindre mesure du chlortoluron (famille des urées substituées). Limitées dans le temps, les dégradations sont spécifiquement observées l'hiver. Les dégradations des eaux souterraines semblent limitées aux nappes contenues dans les formations du Jurassique moyen qui présentent un caractère karstique. Les transferts vers ces nappes étant rapides, la baisse des doses homologuées prononcée pour ces deux substances en 2003 contribuera t-elle à une diminution des dégradations?

le désherbage des oléagineux : les deux herbicides les plus utilisés sur colza et tournesol étaient en 2000 la trifluraline et le tébutame. De rares détections ont été observées.

l'entretien des sols viticoles : les herbicides de prélevée des adventices les plus utilisés ces dernières années ont pour la plupart été retirés du marché (simazine, terbuthylazine) ou ont fait l'objet de restrictions d'utilisations (diuron). Ces mesures réglementaires contribueront donc à la résorption des dégradations des eaux superficielles et souterraines engendrées par ces substances actives. Toutefois, l'utilisation des herbicides de post levée déjà décelés dans les eaux (aminotriazole, glyphosate,...) risque d'augmenter. De nouveaux herbicides de la famille des sulfonilurées, jamais décelés dans les eaux, mais plus onéreux, seront sans doute également utilisés.

le désherbage des zones non agricoles : les herbicides les plus utilisés sont également le diuron, l'aminotriazole, le glyphosate,... Les dégradations engendrées par ces substances sont vraisemblablement liées en grande partie à des usages non agricoles.

les traitements généraux : le glyphosate (sulfosate dosé avec le glyphosate) et l'AMPA sont couramment décelés dans les eaux superficielles. Autorisé pour de nombreux usages, il est difficile de définir les pratiques qui sont à l'origine des dégradations. Face aux retraits ou restrictions d'utilisation d'autres substances, il est de plus en plus mobilisé. Ainsi, il est parfois utilisé avant semis de certaines céréales.

les traitements insecticides : les insecticides sont peu décelés dans les eaux. Leur impact sur l'environnement aquatique peut par contre être important. Parmi les insecticides autorisés et décelés dans les eaux, citons : le carbofuran qui est utilisé sur maïs et tournesol (voire colza localement) et qui est également le métabolite d'un autre insecticide : le benfuracarbe. Molluscicide, le métaldéhyde a été fréquemment décelé, toutefois son impact sur l'environnement semble moindre que celui du carbofuran. Le lindane, encore autorisé comme biocide, est toujours mis en évidence dans les eaux superficielles et souterraines.

les traitements fongicides : les fongicides appliqués sur couvert sont également peu décelés. Les principaux fongicides vignes (manèbe, mancozèbe, foséthyl aluminium,...) qui sont très utilisés en quantité et ne pouvant être dosés faute de méthodes analytiques restent une problématique méconnue.

divers : moins répandues sur le territoire régional, le maraîchage, l'horticulture,... sont probablement à l'origine de transferts de substances actives vers les eaux mais il est difficile à l'aide des données disponibles de les caractériser. Notons toutefois la détection de naptalame dans certains cours d'eau du Nord Vienne (herbicide spécifique melon). L'arboriculture peut également être à l'origine de transferts vers les eaux (glyphosate, diuron,...).